Chartes des Transports Solidaires Maraîchins

2. Charte du bénéficiaire

Dans le cadre de l'association des chauffeurs mettent bénévolement leur véhicule et leur temps à disposition pour transporter et accompagner des personnes devant effectuer un déplacement et remplissant les conditions nécessaires pour bénéficier de ce service.

Ces personnes doivent se conformer aux règles et principes édictés tant par les statuts que par le règlement intérieur.

Dans un souci de bon fonctionnement du service, la présente charte a pour objet de compléter, préciser ou rappeler quels sont leurs obligations ou devoirs à respecter.

Comme personne bénéficiaire je déclare et m'engage comme suit :

1. Je fournis au référent toute information nécessaire lui permettant de s'assurer que les conditions posées pour le recours aux déplacements solidaires assurés par l'association sont réunies, et qu'en particulier je ne suis pas en mesure de recourir à un autre moyen de transport public, les services d'un taxi et aussi qu'il ne m'est pas possible de bénéficier d'un transport pris en charge par un organisme social ou quelconque autre service à la personne.

2. Je reconnais le caractère bénévole des chauffeurs qui font tout leur possible pour être agréable et offrir un service de qualité, et par conséquent n'avoir aucune exigence particulière vis-à-vis d'eux.

3. Je respecte les conditions trajets et horaires qui auront été acceptés par le référent et le chauffeur bénévole.

4. Je signe les fiches de déplacements que le chauffeur me présente pour attester du trajet effectué.

5. Je règle immédiatement auprès du chauffeur bénévole les frais de péage et de stationnement que le déplacement pourrait occasionner.

6. Je verse au chauffeur bénévole à l'issue du transport, la contribution aux frais kilométriques calculée selon les modalités fixées dans le règlement intérieur.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et m'engage à le respecter.

Nom et prénom……

Fait en deux exemplaires le ……

Lu et approuvé et signature